

CONTRAT DE LOCATION

Entre la SARL LE RUOU

Et

Nom/Name	
Prénom/First Name	
Adresse	
Code Postal/Postcode	
Ville/City	
Pays/Country	
Tél.	
Portable	
Email	

PERSONNES INSCRITES AU SEJOUR family composition		
Nom/Name	Prénom/ First Name	Date de naissance/ Birthday

PARTICIPANTS

Commentaire Desiderata/Handicap*

*Afin que nous puissions prévoir un emplacement à proximité des commodités et facile d'accès (Terrain en Pente)

Comment avez vous connu le Ruou ?

HEBERGEMENT LOCATIF / Rental agreement

Tarif

Arrivée entre 16h et 19h le	__/__/12	Départ entre 8h et 10h le	__/__/12	Nbre de nuits	
<input type="checkbox"/> BENGALI – Bungalow toilé (5 Places) <input type="checkbox"/> LOISIR HOME – Mobil-home (4 Places) <input type="checkbox"/> CHALET (5 Places)		<input type="checkbox"/> SUPER BENGALI – Bungalow toilé (4/6 Places) <input type="checkbox"/> STANDARD HOME – Mobil-home (4/6 Places) <input type="checkbox"/> MAXI HOME – Mobil-home (6/8 Places)		Montant du séjour	
Montant de l'acompte, 25% du prix de la location + 25 € de frais de réservation				1	

EMPLACEMENT CAMPING / Booking Pitch

Tarif

Arrivée après 12h le	__/__/12	Départ avant 12h le	__/__/12	Nbre de nuits	
<input type="checkbox"/> EMPLACEMENT PRIVILEGE (120m ² Mini) <input type="checkbox"/> Nbre Personnes supplémentaire + 7 ans ____ <input type="checkbox"/> Nbre Personnes supplémentaire - 2 ans ____ <input type="checkbox"/> Electricité 10 A / Electricity		<input type="checkbox"/> EMPLACEMENT NATURE (70 à 120m ²) <input type="checkbox"/> Nbre Personnes supplémentaire 2 à 7 ans ____		Montant du séjour	
VOTRE EQUIPEMENT <input type="checkbox"/> Camping Car <input type="checkbox"/> Caravane <input type="checkbox"/> Tente Dimension : ____ m x ____ m					
Montant de l'acompte, 10 € X le nombre de jours réservés + 25 € de frais de réservation				2	

PRESTATIONS ANNEXES / Extra hire

Tarif

<input type="checkbox"/> Véhicule supplémentaire (voiture, remorque...) <input type="checkbox"/> Réfrigérateur/Refrigerator hire <input type="checkbox"/> Nbre de Bain de soleil / Sunbathing ____ <input type="checkbox"/> Nbre de Parasol ____		<input type="checkbox"/> Tente supplémentaire (4m ² max) <input type="checkbox"/> Nbre d'animaux (vaccin à jour)/Pet ____ <input type="checkbox"/> Nbre de Tonnelle / Partytent rental ____		Montant des prestations annexes	
Attention, draps et oreillers non fournis dans les locations <input type="checkbox"/> Nbre de Draps (la paire)/ Cover sheet hire ____ <input type="checkbox"/> Nbre d'oreiller (avec taie) /Pillowcase hire ____					

GARANTIE ANNULATION (Facultative) / Holiday insurance

Tarif

<input type="checkbox"/> Je souscris la garantie annulation (vivement recommandée) – « Celle-ci ne dispense pas de l'assurance responsabilité civile qui, elle, est obligatoire » 1,2 €/jours réservés - Voir garanties dans les conditions générales de location.				Montant de la garantie	
Montant total de la garantie à ajouter à l'acompte, 1,2 € X le nombre de jours réservés				3	

ACOMPTE/ Deposit

A régler

<input type="checkbox"/> Chèque Bancaire ou Postal FRANÇAIS <input type="checkbox"/> Mandat <input type="checkbox"/> Chèques Vacances		Acompte à régler (1 ou 2) + 3
<input type="checkbox"/> Carte Bancaire dont j'accepte le prélèvement sur mon compte COORDONNEES DE MA CARTE : ____ / ____ / ____ / ____ - VALIDITE : ____ / ____ - CRYPTOGRAMME : ____		
<input type="checkbox"/> Virement ATTENTION Tout virement non reçu dans un délai de 15 JOURS entraînera L'ANNULATION DE LA RESERVATION R.I.B. : FR31-30002-03932-0000070675A-07 / CODE BIC OU SWIFT : CRLYFRPP / CL LORGUES (3973) IBAN : FR31-3000-2039-3200-0007-0675-A07 / CODE BIC OU SWIFT : CRLYFRPP / CL LORGUES (3973)		

SOLDE

JE M'ENGAGE A REGLER LE SOLDE

DE MA LOCATION 4 SEMAINES AVANT LE DEBUT DE MON SEJOUR auquel seront joints une enveloppe timbrée et 2 chèques de caution (NON ENCAISSES) l'un de 200 € en garantie du matériel et le second de 60 € en garantie du nettoyage.

DE MON EMPLACEMENT DANS LES 48 HEURES SUIVANT MON INSTALLATION.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de location reprises au verso et les accepte intégralement (Signature au dos).

Je retourne le présent imprimé auquel je joins mon acompte. Je recevrai en retour une facture pro forma.

A _____ Le _____

SIGNATURE(S)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

1 - TARIFS

Le prix arrêté lors de la réservation comprend : l'eau chaude, l'accès à la piscine, aux installations et aux animations sportives et ludiques (Hors activités avec participation). En outre, nos hébergements locatifs comprennent l'équipement complet, le gaz et l'électricité. **Draps et oreillers ne sont pas fournis** (location possible sur réservation).

2 - MODIFICATIONS

Le locataire devra signaler par courrier toute modification concernant son séjour, le nombre d'occupants, de véhicules... Elle devra être réglée, au plus tard, à l'arrivée. Le contrat est nominatif et ne peut être cédé qu'avec l'accord de la SARL LE RUOU (Frais de Transfert : 50 €).

3 - RESERVATION

Le contrat est formé à partir de la réservation définitive. Celle-ci n'interviendra qu'après réception du contrat et de l'encaissement de l'acompte accompagné des frais de réservation (25 €). Elle sera confirmée en retour par la S.A.R.L. LE RUOU.

L'acompte est de 25 % du prix total pour les hébergements ou de 10 €/jour pour les emplacements + 25 € de frais de réservation : par emplacement ou par hébergement. Le solde est payable au plus tard 4 semaines avant le début du séjour pour les hébergements, (**possibilité de paiement échelonné avec accord préalable de la direction**), dans les 48 heures après l'arrivée, pour les emplacements. Les séjours en hébergement dont le montant total est inférieur à 150 €, ou devant débiter moins de 4 semaines avant la date de réservation, doivent être payés dans leur intégralité. En cas de non respect des conditions ci-dessus la S.A.R.L. LE RUOU se réserve le droit de considérer que la réservation a été annulée avec les conséquences du paragraphe ci-dessous.

Aucune réduction ou remboursement ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

a - Pour les emplacements : toute contestation sur l'emplacement doit être faite, dans les 48 heures suivant l'arrivée auprès de la direction qui s'efforcera, dans la mesure du possible, de proposer un emplacement correspondant aux attentes du client. Dans le cas contraire ce dernier ne pourra se soustraire à son engagement ni réclamer de remboursement : **la réservation n'étant pas obligatoire**. L'emplacement doit être libéré avant 11 heures propre et débarrassé de tout objet et débris Il ne devra subir aucune modification (rigoles, barrières, plantations...).

b - Pour les hébergements : Les séjours vont du (**mercredi, samedi ou dimanche**) **16 heures au (mercredi, samedi ou dimanche) 10 heures**. Des aménagements peuvent être autorisés en fonction des possibilités, mais ils sont souvent difficiles en haute saison. **En basse saison , les horaires, jours d'arrivée et de départ se font selon convenance et en accord avec la direction.**

4 - HÉBERGEMENTS LOCATIFS - CAUTION

Toutes nos locations sont équipées pour le nombre d'occupants quel que soit leur âge. Dans votre location vous trouverez une fiche d'inventaire à réaliser par vos soins. Toute anomalie ou manquement doit être signalé dans les plus brefs délais et au plus tard le lendemain de l'arrivée avant 12 heures afin de ne pas en subir le préjudice. Un chèque de caution de 200 € (en garantie des éventuels frais de remise en état, dégradations, bris ou perte de matériel non signalés et réglés avant le départ) et de 60 € (en garantie du nettoyage) - **non encaissés** - seront joints au règlement du solde du séjour (4 semaines avant l'arrivée). Ceux-ci seront renvoyés par courrier ou restitués avant le départ après contrôle par l'entreprise de nettoyage.

5 - ARRIVÉE ANTICIPÉE OU RETARDÉE

ANTICIPÉE : Dans tous les cas après accord de la direction seule habilitée à déterminer la faisabilité.

RETARDÉE : En l'absence de message (fax, téléphone, mail) précisant que la date d'arrivée a dû être différée, l'emplacement ou l'hébergement redevient disponible 48 heures après la date prévue d'arrivée. Le paiement intégral des prestations demeure exigé, et ne peut faire l'objet d'un remboursement sauf en cas de souscription à la garantie annulation (cf. chapitre 6)

6 - ANNULATION - GARANTIE

Elle doit obligatoirement être faite par écrit : lettre, fax, ou mail. La date prise en compte pour l'annulation sera celle de l'expédition. En cas d'annulation il vous sera retenu ou vous resterez à nous devoir :

- Dans tous les cas, les frais de réservation (25 €), et pour les souscripteurs, la Garantie Annulation (1.2 € / jour réservé).

- A titre d'indemnité de rupture de contrat :

80 € si l'annulation intervient entre 46 et 75 jours avant la date prévue d'arrivée. (Au delà l'acompte est remboursé)

L'intégralité de l'acompte si l'annulation intervient entre 30 et 45 jours avant la date prévue d'arrivée.

L'intégralité du montant total du séjour si l'annulation intervient moins de 30 jours avant la date prévue d'arrivée.

Afin d'éviter tout désagrément ou litige, l'adhésion à la Garantie annulation est vivement recommandée car elle seule assure le remboursement des sommes versées (Plafond 1000 €) lors d'une annulation en cas de force majeure fortuite dûment constatée (**Décès ou hospitalisation par suite de maladie ou d'accident d'un ascendant ou descendant au 1^{er} ou 2^{ème} degré, Dommages importants sur biens propres nécessitant votre présence, licenciement économique, vol ou destruction totale du véhicule et ou caravane dans les 8 jours précédents l'arrivée.**) Sitôt arrivé la garantie cesse.

7 - ANIMAUX DOMESTIQUES

La présentation du carnet à jour de vaccination, le tatouage et le port du collier sont obligatoires pour tout animal domestique. Aucun animal ne doit être laissé seul dans une location. La présence permanente d'un membre de la famille est obligatoire à proximité de l'animal. Les animaux bruyants ou agressifs ne peuvent être admis à l'intérieur du camping. La direction se réserve le droit d'exclure le ou les propriétaires des animaux dont le comportement aurait ou pourrait causer une gêne ou un danger pour autrui. Dans ce cas aucun remboursement ne pourrait être exigé. Les dégradations faites par un animal sont à la charge de son propriétaire ou de son accompagnateur.

8 - RÈGLEMENT INTÉRIEUR (Disponible sur simple demande à la réception)

Toute personne présente sur le camping s'engage à respecter le règlement intérieur notamment en ce qui concerne le calme nocturne. A cet effet il est particulièrement recommandé aux parents d'inviter leurs enfants à regagner leurs hébergements à la fin des animations.

9 - RESPONSABILITÉ

Une assurance Responsabilité Civile incluant l'activité Camping-Caravaning est obligatoire.

La responsabilité de la S.A.R.L. LE RUOU, dans la limite de sa responsabilité légale, n'est pas engagée en cas de :

- Vol, perte ou dommage de quelque nature qu'il soit pendant ou suite à un séjour.

- Panne ou mise hors service des équipements techniques, panne ou fermeture d'installation(s) du camping imputable soit au(x) client(s), à un tiers étranger ou à un cas de force majeure.

- Dommages causés ou subis par les véhicules stationnant ou circulant dans l'enceinte du camping.

- Blessure ou accident pouvant survenir lors des animations organisées à l'intérieur ou à l'extérieur du camping.

Toute réclamation relative aux conditions de déroulement du séjour doit être formulée sur place auprès de la Direction de la S.A.R.L. LE RUOU pour permettre à celle-ci de trouver une solution immédiate. A défaut, le séjour sera, de convention expresse, considéré comme s'étant déroulé dans des conditions satisfaisantes.

Les litiges éventuels seront de la compétence des tribunaux de Draguignan.

A _____

SIGNATURE(S)

Le _____